

Commune de DOURIEZ

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT

Montreuil-sur-Mer

CANTON

Auxi le Château

DCM-2024-04-05

SEANCE

Ordinaire

L'an 2024 et le 24 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr PAILLART Karl.

Date de convocation et d'affichage : 17 septembre 2024

Secrétaire de séance : LEGRAND Marie-Christine.

Présents : Mr PAILLART Karl, Mme BAGIEU Maria-Pierre, Mme GRADEL Dominique, Mr FREMIOT Albert, Mme LEGRAND Marie-Christine Mr BRIAND Henri Mme MALDELAR Valérie Mme COCHON Fabienne est arrivée à 18h47 n'a pas participé à la délibération sur la nomination d'un coordonnateur pour le recensement de la population 2025.

Absents non excusés : Mme DEGORTER Bernadette Mr DESOOMER Jean-Jacques

Objet : Bail de pâturage Marais Haut-Pont (PORET)

Monsieur le Maire rappelle que dans sa délibération numéro 2024-03-03, le conseil municipal a délibéré pour la reconduction du bail de pâturage dans le marais du Haut-Pont, parcelle cadastrée ZC 245 de 101 250m² à Mr Poret Simon.

Que la commune lui a fait parvenir le bail pour signature, et qu'à ce jour le document ne nous a pas été retourné.

Sachant que Mme Ritz Amandine de Mouriez avait elle aussi souhaité la location du marais, le conseil municipal décide de proposer à cette dernière la location du bail aux mêmes conditions, à savoir location pour une durée de 3 ans pour un montant de 800.00€ revalorisé chaque année de 3%.

Fait à Douriez
01/10/2024
Le Maire
PAILLART Karl

Certifié exécutoire par publication le 01 octobre 2024
Et transmission au contrôle de légalité le 01 octobre 2024